






Baccalauréat en littératures de langue française et philosophie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DES LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE | DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-148-1-5
CYCLE	1 ^{er} cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en littératures de langue française et philosophie (B.A.)
TYPE	Baccalauréat ès arts (B.A.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	22.00

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Offert au campus de Montréal
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Molly Kao 514 343-6111, poste 33446
molly.kao@umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission
<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/>

Présentation

Les liens entre la philosophie et la littérature française ont toujours été très étroits. De Montaigne à Descartes en passant par Blanchot, Derrida, Montesquieu et Diderot... nombreux sont les philosophes-écrivains et les écrivains-philosophes.

On pourrait même affirmer que la tradition littéraire française est indissociable de la philosophie. On ne saurait par exemple aborder la prose d'idées du 18^e siècle sans faire l'étude de la pensée philosophique des Lumières. De même, l'étude des Modernités serait difficilement concevable sans l'apport conjoint de la littérature et de la philosophie.

C'est dans cet esprit que ce programme intègre les littératures de langue française et la philosophie. Il vise à marier éthique et esthétique, création et critique, sensibilité et raison dans une perspective pluridisciplinaire.

Le programme permet aux étudiants d'acquérir une bonne formation générale dans les deux disciplines ainsi qu'une formation spécifiquement conçue pour développer le sens critique, l'esprit de synthèse, la capacité d'analyse et la qualité de l'expression. En outre, ce programme permet d'acquérir de solides bases historiques.

Ce programme est administré par le Département de philosophie.

Objectifs

Ce programme intègre les littératures de langue française et la philosophie. Il vise à marier éthique et esthétique, création et critique, sensibilité et raison dans une perspective pluridisciplinaire. Le programme permet aux étudiants d'acquérir une bonne formation générale dans les deux disciplines ainsi qu'une formation spécifiquement conçue pour développer le sens critique, l'esprit de synthèse, la capacité d'analyse et la qualité de l'expression. En outre, ce programme permet d'acquérir de solides bases historiques.

Forces

- Un accès aux cycles supérieurs dans les deux disciplines, en littératures de langue française et en philosophie.
- La bourse Bérengère-Courteau, remise à un étudiant au terme de sa 1^{re} année.
- La Théâtrothèque, une collection sur le théâtre québécois unique en son genre.
- Le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises.
- Des professeurs également écrivains ou chercheurs ayant remporté des bourses et des prix prestigieux.
- La revue *Études françaises* et la collection *Paragraphes*.
- Des cours optionnels pour apprendre l'une des principales langues de la tradition philosophique : allemand, arabe, anglais, grec, latin.
- Des conférences, tables rondes et séminaires informels offerts aux étudiants souhaitant se prêter à l'exercice de la réflexion philosophique.
- Une bibliothécaire spécialisée en littératures de langue française.

Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

- CRITIQUE LITTÉRAIRE
- DIRECTEUR(-TRICE) LITTÉRAIRE
- ÉCRIVAIN(E)
- LEXICOGRAPHE
- LINGUISTE
- PHILOSOPHE
- PROFESSEUR(E) DE PHILOSOPHIE
- RÉVISEUR(-EUSE)
- SCÉNARISTE-DIALOGUISTE

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF ou 785/990 au TFI au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.
 - Consultez les dates limites de téléversement de l'attestation de résultat à un test de français pour une demande d'admission.
 - Consultez la liste détaillée des tests et diplômes acceptés.

NB. – À compter de l'admission au trimestre d'hiver 2023, le TFI n'est plus accepté pour satisfaire à l'exigence de français à l'admission. Exceptionnellement, et ce, afin de permettre une transition, les résultats de TFI déposés seront pris en compte aux conditions décrites sur la page Prévoir les entrevues et les tests.

- soit avoir déposé une preuve de maîtrise du français reconnue par l'Université (voir le formulaire).
- Consultez les dates limites d'obtention de la dispense.

Mise à niveau obligatoire en français écrit dans certains programmes : il est possible qu'après son admission, une personne doive se soumettre à une évaluation en français écrit, puis réussir des cours de mise à niveau. Pour savoir si cette mesure s'applique, consulter le Règlement propre à ce programme d'études; si l'article 6.6 n'y figure pas, c'est que le programme n'implique pas de mise à niveau obligatoire en français. Pour en savoir plus sur l'évaluation obligatoire en français écrit, consulter le site du Bureau du français dans les études.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2023:** Du 15 août 2022 au 1^{er} mars 2023

Hiver

- **Hiver 2023:** Du 15 août 2022 au 1^{er} décembre 2022

Structure du programme (1-148-1-5)

Version 02 (H16)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 39 crédits obligatoires, 48 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements philosophiques et littéraires

Obligatoire - 39 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1000	Approches des études littéraires	3.0J	PHI 1430	Éthique et politique	3.0J
FRA 1005	Analyse de textes	3.0J	PHI 1520	Introduction à la métaphysique	3.0J
FRA 1009	Grammaire du français	3.0J	PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0J
FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0J	PHI 1800	Des présocratiques à Aristote	3.0J
FRA 2008	Théories et méthodes critiques	3.0J	PHI 2180	Philosophie du langage	3.0J
FRA 3314	Littérature et philosophie	3.0J	PHI 3250	Esthétique de la littérature	3.0J
PHI 1005	Logique 1	3.0J			

Bloc 70B Philosophie de la connaissance

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S	PHI 2305	Théories de la connaissance	3.0S
PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0J	PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0J
PHI 1365	Évolution, pensée et valeurs	3.0S	PHI 3155	Problèmes de philosophie des sciences	3.0
PHI 1710	Langage, pensée et connaissance	3.0J	PHI 3710	Philosophie anglo-américaine	3.0
PHI 2150	Philosophie des sciences humaines	3.0S			

Bloc 70C Histoire des littératures de langue française

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1100	Introduction à la littérature médiévale	3.0J	FRA 2111	Littérature de la Nouvelle-France	3.0J
FRA 1102	Introduction à l'humanisme	3.0J	FRA 2112	Littérature française du 18e siècle	3.0
FRA 1110	Introduction aux classicismes	3.0J	FRA 2124	Littérature française du 19e siècle	3.0J S
FRA 1120	Introduction aux modernités	3.0S	FRA 2130	Littérature québécoise du 19e siècle	3.0
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0J	FRA 2131	Littérature québécoise des 20e et 21e siècles	3.0S
FRA 1140	Introduction à la francophonie	3.0S	FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0S
FRA 1160	Histoire du théâtre de l'Antiquité au 17e siècle	3.0J	FRA 2142	Littérature africaine	3.0S
FRA 1161	Histoire du théâtre 18e - 21e siècles	3.0J	FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0J
FRA 2100	Littérature française du Moyen Âge	3.0J	FRA 2180	Poésie moderne et contemporaine	3.0J
FRA 2103	Littérature française de la Renaissance	3.0J	FRA 2181	Roman moderne et contemporain	3.0J
FRA 2110	Littérature française du 17e siècle	3.0J S	FRA 2615	Questions de littérature québécoise	3.0

Bloc 70D Histoire de la philosophie

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1860	Introduction à la philosophie médiévale	3.0S	PHI 2865	Auteurs médiévaux (5e - 12e siècles)	3.0
PHI 2615	Philosophie des Lumières	3.0J	PHI 2965	Le bouddhisme chinois	3.0J
PHI 2650	Kant : Critique de la raison pure	3.0J	PHI 3510	Problèmes de philosophie moderne	3.0
PHI 2670	L'empirisme moderne	3.0	PHI 3530	Le rationalisme moderne	3.0
PHI 2800	Platon	3.0	PHI 3645	La critique de la faculté de juger	3.0
PHI 2810	Aristote	3.0J	PHI 3820	La métaphysique d'Aristote	3.0
PHI 2820	Philosophie hellénistique	3.0	PHI 3870	Philosophie médiévale arabe et juive	3.0S

Bloc 70E Poétique et parcours de lecture

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1203	Lecture du poème	3.0J	FRA 2220	Formes narratives	3.0J
FRA 1204	Lecture du roman	3.0S	FRA 2221	Formes poétiques	3.0S
FRA 1205	Lecture de l'essai	3.0J	FRA 2223	Formes dramatiques	3.0J S
FRA 1260	Lecture du texte de théâtre	3.0J	FRA 2241	Lecture des textes francophones	3.0
FRA 2203	Poétiques médiévales	3.0	FRA 2261	Dramaturgie d'Ancien Régime	3.0
FRA 2204	Poétiques classiques	3.0J	FRA 2263	Dramaturgie moderne	3.0J
FRA 2210	Poétiques modernes et contemporaines	3.0S	FRA 2264	Dramaturgie québécoise	3.0J

Bloc 70F Éthique et philosophie politique

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2421	Éthique et politique à l'âge classique	3.0	PHI 2805	La République de Platon	3.0
PHI 2422	Théories politiques modernes	3.0	PHI 3615	Éthique et psychologie morale	3.0
PHI 2425	Philosophie politique contemporaine	3.0J	PHI 3625	Problèmes d'éthique	3.0
PHI 2430	La philosophie pratique de Kant	3.0J	PHI 3660	Philosophie du droit	3.0J S
PHI 2450	Principes et méthodes en philosophie pour enfants	3.0J S			

Bloc 70G Philosophie continentale

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1205	Philosophie française contemporaine	3.0J	PHI 3205	Nietzsche	3.0J
PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0S	PHI 3640	Hegel	3.0
PHI 2205	La phénoménologie de Husserl	3.0J	PHI 3730	Herméneutique philosophique	3.0
PHI 2210	Théorie critique	3.0S	PHI 3735	Gadamer et l'herméneutique	3.0J
PHI 2215	Le post-structuralisme en France	3.0	PHI 3755	La phénoménologie après Husserl	3.0
PHI 2255	Théories esthétiques	3.0	PHI 3760	Heidegger	3.0J
PHI 3015	Psychanalyse et philosophie	3.0S	PHI 3780	Figures de la philosophie européenne	3.0J

Bloc 70H Ouvertures

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2311	Poétique et théorie des genres	3.0J	FRA 3306	Théories des identités sexuelles	3.0J
FRA 2318	Imaginaire social et littérature	3.0J S	FRA 3310	Littérature et société	3.0
FRA 2500	La littérature et les autres arts	3.0	FRA 3313	Littérature et psychanalyse	3.0S
FRA 2805	Littérature et édition	3.0J	FRA 3360	La représentation théâtrale	3.0S
FRA 3180	Édition critique	3.0J	FRA 3503	Mythes et littérature	3.0J
FRA 3302	Rhétorique et argumentation	3.0J	FRA 3508	Identités culturelles et littérature	3.0S

Bloc 70I Langues

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S	ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S	ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S	ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S	GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0S
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S	GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0S
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0J	GRC 2011	Grec intermédiaire	3.0J
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0J	GRC 2021	Grec avancé (A)	3.0S
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0J	GRC 2031	Grec avancé (B)	3.0S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J	LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S	LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0J S	LAT 2011	Latin intermédiaire	3.0J
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0J S	LAT 2021	Latin avancé (A)	3.0J
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J	LAT 2031	Latin avancé (B)	3.0J

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Littératures de langue française	Baccalauréat	90 crédits	1-145-1-5	Jour
Philosophie	Baccalauréat	90 crédits	1-195-1-0	Jour Soir
Science politique et Philosophie	Baccalauréat	90 crédits	1-247-1-0	Jour

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

Art. 8.2 Reconnaissance de crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalences de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. De façon générale, seuls les cours suivis dans les dix années précédant la première inscription de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat ès arts (B.A.).